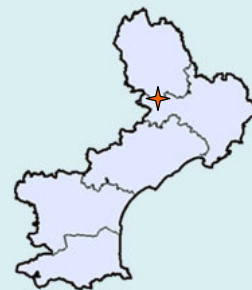


L'Abîme de Bramabiau

(SI00000001)



Département : Gard
Commune : Saint-Sauveur-Camprieu
Date de création : Décret du 24 août 2005
Superficie : 130 ha
Carte IGN 1/25 000^e : 2641 ET

Motivation du classement :

Le décret justifie le classement de l'abîme de Bramabiau et de ses abords par l'intérêt scientifique et pittoresque qu'il présente. La protection concerne le sous-sol et le sol. Un rapport de présentation précise les motifs du classement, expliquant non seulement l'intérêt scientifique et pittoresque du site, mais aussi son intérêt paysager, artistique, historique, et légendaire.

La morphologie souterraine est remarquable et relativement rare. L'exploration de cette cavité à la fin du XIX^e siècle a entraîné de grandes avancées en matière de géologie et de spéléologie. Par ailleurs elle abrite des vestiges paléontologiques et préhistoriques.

La rivière souterraine est intimement liée à ses espaces extérieurs, qui méritent d'être préservés dans un souci de cohérence paysagère : en amont la perte du Bonheur et son environnement de prairie ouverte ; et en aval la résurgence du Bramabiau, l'alcôve et ses versants boisés.

Enfin l'abîme de Bramabiau a suscité de tout temps une considération particulière. A la fois mystérieux, fascinant et terrifiant, il a inspiré de nombreuses légendes, des œuvres littéraires, picturales, et cinématographiques.



La sortie du Bramabiau par l'alcôve
(juin 2005).



Dans l'abîme : l'alcôve en arrière-plan, la
rivière souterraine en bas (mai 2000).



Sur le plateau de Camprieu, à proximité
du Bonheur (avril 2006).

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

A quelques kilomètres au Sud de Meyrueis, tout proche du massif de l'Aigoual, se trouve le petit plateau calcaire de Camprieu, qui supporte le village du même nom. C'est un espace charnière entre deux grands ensembles géomorphologiques, les Grands Causses et les Cévennes, et à la limite de partage des eaux entre Méditerranée et Atlantique.



C'est dans ce plateau calcaire que pénètre le ruisseau du Bonheur, pour le traverser et ressortir une centaine de mètres plus bas, sous le nom de Bramabiau. Cette traversée souterraine dans le karst représente une curiosité géologique peu commune, qui a acquis une renommée prestigieuse.

La rivière du Bonheur prend naissance dans le massif de l'Aigoual, à 1400 m d'altitude. Elle s'écoule ensuite sur le causse de Camprieu, à 1100 m d'altitude et à environ 7 km de sa source, où elle est bordée de prairies couvertes de fleurs au printemps et pâturées en été. Le plateau de Camprieu est un espace assez plat et ouvert, qui représente une trouée paisible et séduisante parmi les versants boisés du massif de l'Aigoual.

Le site classé ne concerne qu'une partie de ce causse, le périmètre protégé représente une frange bordant la rivière du Bonheur sur un peu plus d'un kilomètre et demi. La limite Est du site classé intercepte le cours du Bonheur à environ 600 mètres en amont de la « perte du Bonheur », là où la rivière est happée dans le plateau.

A cet endroit le Bonheur s'enfonce dans un tunnel rocheux monumental (90 m de long et 15 m de large), au bout duquel il s'engouffre soudainement à pic dans une galerie souterraine. Ce tunnel rectangulaire aux angles presque droits s'apprécie à la lumière du jour, puisqu'elle y pénètre abondamment par l'Aven du Balset, autrefois appelé la « grotte des trois milles bêtes » (on y jetait les cadavres d'animaux).



Le tunnel de la Perte du Bonheur : au fond la lumière entre par l'Aven du Balset (avril 2006).

Le Bonheur prend alors des allures de torrent souterrain, ses eaux bouillonnantes circulant dans des galeries étroites et des failles encadrées d'immenses murailles naturelles. Ce réseau karstique formé par la rivière au cours des millénaires comprend neuf cavités distinctes, avec un développement topographié de 10,7 km, le plus important des Grands Causses. Dans ces cavités la nature n'a pas encore réellement commencé son travail de « décoration ». Les concrétions sont rares, mais elles existent toutefois (perles, excentriques, fistuleuses, gours, minuscules fleurs de gypse). Très peu de stalagmites et de stalactites sont présentes.



Le torrent souterrain (mai 2000).

A 450 m à vol d'oiseau au Nord-Ouest de la perte du Bonheur, et à 90 m en contre-bas, la rivière retrouve la lumière du jour. Jaillissant d'une immense fissure en forme d'alcôve d'une quarantaine de mètres de hauteur, la rivière se précipite dans la vallée avec un bruit de tonnerre. Au sortir de cet abîme béant le Bonheur a conquis le nom de Bramabiau. Le nom « Bramabiau » serait une dérivation du « bœuf qui brame », le fracas des eaux se brisant sur les parois rocheuses de l'abîme s'assimilant au bruit sourd et continu du mugissement du taureau. En été ce « brame » est moins fort, puisque le débit du Bonheur est très réduit.

En pénétrant à l'intérieur de la grotte par l'alcôve, l'effet de contre-jour est saisissant et l'ambiance unique : la lumière s'engouffre dans la diaclase haute et étroite et presque rectiligne sur 150 m, et l'on aperçoit au fond en bas la rivière qui gronde.

Depuis la vallée du Bramabiau, qui occupe la partie Ouest du site classé, la vue sur l'alcôve et la falaise est impressionnante. On observe très nettement l'empilement des strates de calcaires, marnes et dolomies, qui se sont accumulées pour former le plateau de Camprieu. Ces escarpements rocheux sont bordés d'une forêt de feuillus dominée par le hêtre.

D'un point de vue écologique le site classé de l'abîme de Bramabiau est d'une grande valeur. Grâce à sa situation au carrefour d'influences méditerranéennes, montagnardes et atlantiques, il



possède une flore extrêmement diversifiée. Concernant la faune on trouve des espèces spécifiques des milieux rupestres et humides dans l'abîme et sur le long de la rivière.

➤ **Histoire :**

L'abîme de Bramabiau présente un intérêt paléontologique dû à la présence d'empreintes de dinosaures (- 190 millions d'années). Le réseau souterrain abrite également des vestiges préhistoriques datées du néolithique final : traces de sépultures (crânes, os et tombe), empreintes de pieds humains, débris de vases, dépôts de charbon laissés par une torche.

Les premiers écrits scientifiques sur cette grotte datent de 1755 (du géologue A. Sauvages). Ce n'est qu'en juin 1888 qu'est effectuée la première traversée officielle de la grotte, par Edouard-Alfred Martel et son équipe. Ils entrèrent par la perte du bonheur et ressortirent avec succès par l'alcôve.

Dès 1904 les premières visites destinées aux touristes, non aménagées, sont organisées. Mais c'est en 1925, suite à la venue d'Aimé Cazal, que des aménagements commencent à être réalisés à l'intérieur et aux abords de la grotte : chalet d'accueil, passerelle enjambant le Bramabiau à l'extérieur, premiers travaux à l'intérieur de l'abîme. A partir de 1974 ces aménagements sont modernisés, les visiteurs peuvent déambuler aisément à travers 750 m de galeries. En 2006 un tunnel de sortie est mis en place.

➤ **Dimension culturelle**

L'abîme de Bramabiau possède une véritable dimension culturelle, il est chargé de signification pour les habitants de la région comme pour les spéléologues et les artistes.

Cette grotte est le symbole français de la spéléologie, grâce à la légendaire traversée de Martel. C'est là qu'il a trouvé un modèle qui lui a permis de décrire le fonctionnement d'un karst, et qui inspirera la première loi sur la protection des eaux souterraines.

Par ailleurs Bramabiau a inspiré de nombreux auteurs et artistes, donnant naissance à de maintes créations venant asseoir son prestige : ouvrages (*L'Auberge de l'Abîme*, le fameux roman d'André Chamson), peintures (Jean Truel a peint certaines parois de Bramabiau en 1988), ou films (plusieurs adaptations de l'œuvre de Chamson, une reconstitution de la première traversée).

➤ **Activités humaines :**

- Partie souterraine aménagée à partir de l'alcôve et ouverte à la visite : environ 50 000 visiteurs par an. Le bâtiment d'accueil des visiteurs, sur le plateau, est exclu du périmètre classé.
- Elevage sur le plateau.
- L'urbanisation du village de Camprieu est exclus du site classé mais borde le périmètre au Sud.

Etat des lieux et enjeux :

➤ **Evolution du périmètre classé :**

Site inscrit (« l'abîme de Bramabiau à Camprieu », arrêté du 11 février 1941) abrogé et inclus dans le site classé actuel, plus étendu.

➤ **Etat actuel de conservation du site :**

Le site est bien conservé. Depuis le classement une galerie souterraine artificielle a été creusée pour faciliter la visite de l'abîme (reliant la grotte aménagée au plateau).

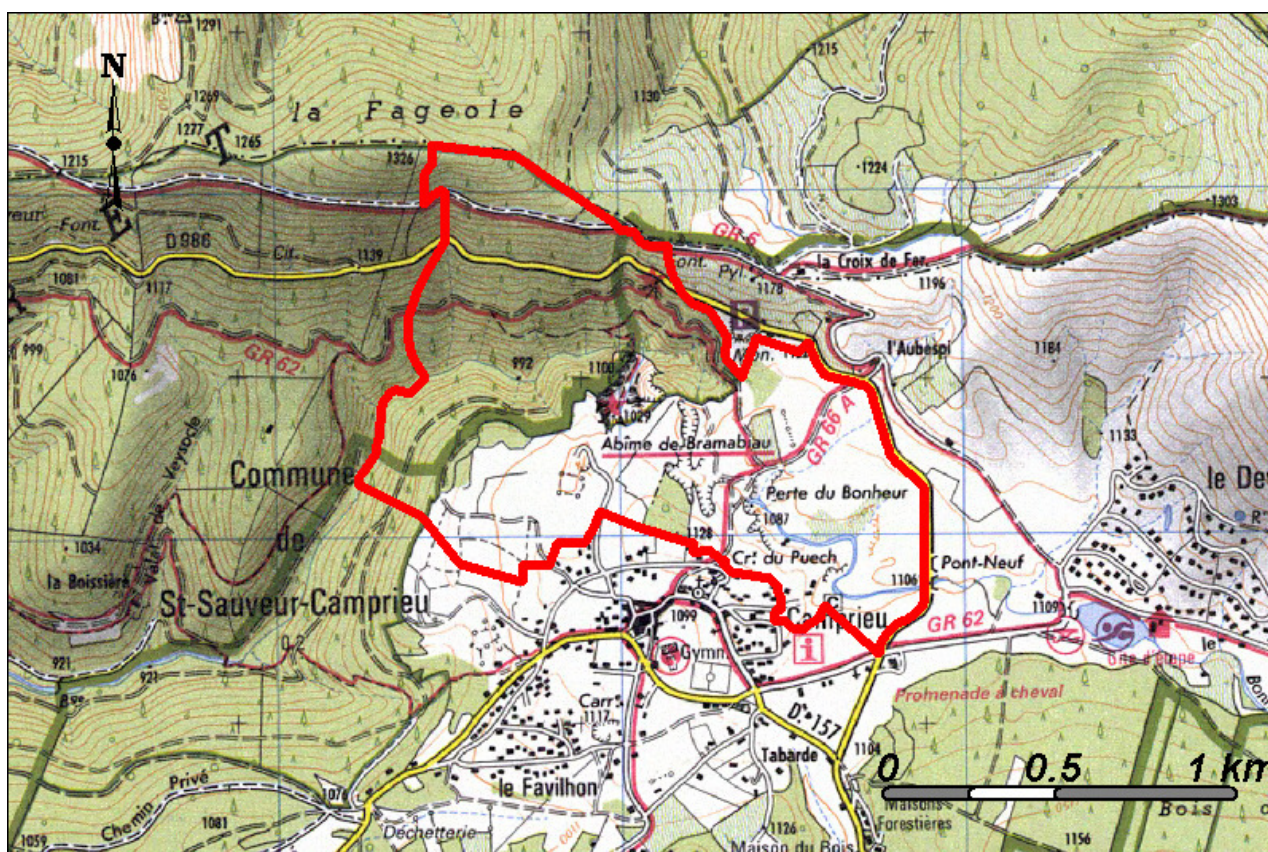
➤ **Problèmes :**

- Pression foncière élevée, les pavillons et chalets se multiplient sur le causse de Camprieu.
- Pollution du Bonheur par les effluents non traités de Camprieu.
- Le parcours aménagé pour la visite, du bâtiment d'accueil jusqu'à la grotte, mériterait une mise en valeur et un traitement paysager.





Document cartographique :



En rouge le périmètre du site classé de l'abîme de Bramabiau.

Fond de carte : IGN BD Carto 1/25 000^e. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ Inventaires concernant le site classé :

- [ZNIEFF n°8000.0004](#) type 1 « Perte du Bonheur et Abîme de Bramabiau », 9,8 ha.
- [ZNIEFF n°0000.8000](#) type 2 « Massif de l'Aigoual et du Lingas », 32 412 ha.
- [ZICO LR25](#) « Parc National des Cévennes », 87 500 ha.

➤ Autres mesures de protection touchant le site classé :

- [ZPS FR9110033](#) « les Cévennes », 84 000 ha.
- Parc National des Cévennes : zone centrale (partie Nord-Ouest du site classé) et zone périphérique.

Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

- La partie aménagée de la cavité appartient à un propriétaire privé, qui en est aussi l'exploitant.
- Les versants boisés de la partie Nord-ouest constituent la Forêt Domaniale de l'Aigoual.
- Sur le plateau les parcelles sont réparties entre plusieurs propriétaires.

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

Hormis la gestion effectuée par les services de l'Etat (DIREN et SDAP) qui délivrent les autorisations de travaux et règlent les contentieux, les gestionnaires locaux intervenant sur le site classé sont



essentiellement les propriétaires privés, et l'ONF (gestion de la forêt domaniale). Le Parc National des Cévennes peut être amené à intervenir sur le site classé, situé à cheval sur la zone centrale et sur la zone périphérique du parc.

Pour l'instant ce site classé n'a pas fait l'objet d'un cahier d'orientation de gestion. Il serait utile d'engager une réflexion sur la mise en valeur de ce site, et sur son intégration dans un projet plus global de valorisation du patrimoine de la commune et des communes voisines.

Sources :

ANDRE Daniel et PUEL Monique, 1988, *Bramabiau, l'étrangeté souterraine*, Editions Abîme de Bramabiau, Imp. Causses et Cévenne, Millau.

ANDRE Daniel, 1993, *La rivière souterraine de Bramabiau*, Imp. Causses et Cévenne, Millau.

CHAMSON André, 1933, *L'Auberge de l'Abîme*, Editions Grasset, Paris.

MARTEL Edouard-Alfred, 1936, *Les Causses Majeurs*, Editions Artières et Maury, Millau.

MAURIN Yves, 1988, *Bramabiau, l'aventure souterraine en Cévennes au 19^e siècle*, Editions Lacourt/Colporteur, Nîmes.



Au sortir de l'abîme et en contre-bas du plateau de Camprieu, la vallée du Bramabiau (juin 2005).

